

AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE FIXE MERCREDI APRES MIDI (LYCÉENS)

Fiche à remplir et à remettre le plus rapidement possible
à Monsieur Richard HENRY, responsable de l'internat.

Je soussigné(e) _____

Numéro de téléphone : _____

Responsable légal(e) de _____

NOM : _____ PRENOM : _____

CLASSE : _____

autorise(nt) ma fille - mon fils ¹ à sortir seul(e) :

tous les mercredis de 13 h 30 à 17 h 00 (après le déjeuner) ²

tous les mercredis de 12 h 00 à 17 h 00 (avant le déjeuner) ²

n'autorise(nt) pas ma fille - mon fils à sortir seul(e) le mercredi après-midi
(dérogation possible)

Nous vous rappelons que cette autorisation signifie que votre enfant quittera l'établissement aux heures choisies ci-dessus et qu'il ne sera plus sous notre responsabilité. Cette autorisation peut être remise en cause en fonction du comportement général.

Fait à _____ le _____

SIGNATURE DU OU DES RESPONSABLES LEGAUX

¹ Barrer la mention inutile

² Cocher la case correspondante